



nv/sa

Advanced Aerospace Designs

BULLETIN DE SERVICE

Date d'émission : 23 octobre 2018

N° du bulletin : PSB-02-2018

Concerne : Inspection obligatoire

Application : **OBLIGATOIRE: AU PROCHAIN REPLIAGE DU RESERVE, MAIS PAS PLUS TARD QUE LE 31 DECEMBRE 2019.**

Identification : Les VIGIL's II avec un numéro de série de 16000 à 21999.
Les numéros de série auxquels s'applique ce bulletin peuvent être trouvés sur <http://www.vigil.aero/psb-check/>

***** Ce bulletin ne concerne pas les numéros de série de Vigil version Militaire *****

Origine:

Après l'inspection d'un Vigil qui a eu une activation inopinée, une connexion électrique flexible à l'intérieur du Vigil a été trouvée dans un état plié.

Ceci a engendré une connexion peu fiable qui a résulté au dysfonctionnement de l'unité.

A ce jour, plus de 200 Vigil II avec ce type de connexion flexible ont été inspectés pendant l'entretien, et aucune autre unité n'a été détectée ayant ce problème.

Dans l'intérêt de la sécurité de l'utilisateur, AAD souhaite inspecter tous les Vigils II qui utilise le même type spécifique de connexion flexible. Cette inspection doit être effectuée avant le 31 décembre 2019.

Mise en conformité: VIGIL II

Afin de vérifier si votre Vigil est concerné, rendez-vous sur: <http://www.vigil.aero/psb-check/> où vous pouvez vérifier si ce bulletin de service s'applique à votre numéro de série. Les numéros de série qui peuvent être concernés sont compris entre 16.000 et 21.999 et ne sont toutefois pas tous affectés!

Date de mise en conformité:

Au prochain repliage mais avant le 31 décembre 2019.

Veuillez suivre la procédure de retour RMA en ligne: <https://www.vigil.aero/servicing>.

***Coût:**

- Le coût d'expédition du AAD vers la Belgique ou l'Amérique est pris en charge par le client.
- L'envoi retour standard vers le client n'est pas à la charge du client.
- Les frais de pliage sont à charge du client.
- Une procédure complète d'entretien de chaque Vigil sera effectuée ainsi qu'une mise à jour avec la dernière version du logiciel sans frais pour le client.
- La batterie sera remplacée sur les unités qui ont toujours leur batterie d'origine, ceci au coût standard. Ceci évitera que les clients ne doivent renvoyer leur unité endéans deux ans pour un remplacement de batterie.



Autorité:

Jo Smolders
Managing Director

A.A.D. nv/sa

Bd. A. Reyers, 193
1030 Brussels – Belgium – Europe
Tel: +32.2.732.65.52
Fax: +32.2.736.06.27
www.vigil.aero - info@vigil.aero

Vigil America, Inc.

1400 Flightline Blvd., Suite C
DeLand, FL 32724
Tel: +1.386.736.8464
Fax: +1.386.736.8468
www.vigil.aero - candace@vigilamerica.aero

La distribution du présent Bulletin de Service doit inclure, mais n'est pas limitée à :

- Tous les Dealers AAD.
- Parachute Industry Association (P.I.A.)
- Toutes les Publications Parachutistes connues.
- Toutes les Fédérations et Associations Parachutistes connues.
- Tous les AéroClubs nationaux – Section Parachutisme.
- Le Comité Technique de l'IPC.